

4^{TA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
24 È 25 DI LUGLIU DI U 2025

4^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
24 ET 25 JUILLET 2025

N° 2025/E4/051

**Question orale déposée par Mme Paula MOSCA
au nom du groupe « Fà Populu Inseme »**

OBJET : QUEL AVENIR POUR LA FILIERE OVINE-CAPRINE

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

Monsieur le Président de l'ODARC,

La récente controverse autour de la révision du cahier des charges de l'AOP Brocciu a mis en évidence des tensions compréhensibles au sein de la profession, mais surtout, elle a permis de remettre en lumière un enjeu fondamental : la fragilité croissante de la filière laitière insulaire, et plus largement, la nécessité de repenser l'avenir de l'élevage ovin et caprin en Corse.

Le Brocciu n'est pas un produit comme un autre. Il incarne un savoir-faire traditionnel précieux, reconnu par une AOP mais enraciné bien au-delà dans notre patrimoine agro-pastoral. Il est le fruit d'un lien profond entre des territoires, des femmes et des hommes ainsi que leurs bêtes, qui perpétuent ces gestes depuis des générations.

Monsieur le Président de l'ODARC, vous avez récemment réuni à Altiani, les organisations professionnelles, la Chambre d'Agriculture de Corse, les associations et ainsi que vos services, afin de dresser un état des lieux partagé et d'esquisser les bases d'un plan de relance de la filière.

Ainsi, Monsieur le Président, que pouvez-vous nous dire sur cette rencontre ?

Quelles pistes concrètes peuvent aujourd'hui être envisagées, en lien avec les acteurs du terrain, pour accompagner la relance de la filière, soutenir l'installation et la transmission et garantir un avenir au Brocciu, dans le respect de son identité et de son lien à sa terre ?

Vi ringraziau.